

Christian Rieb

Lacs, rivières et ruisseaux
du département du Doubs
À la source de leurs noms



ÉDITIONS
CABÉDITA
2021

Les Éditions Cabédita bénéficient d'un soutien de l'Office fédéral
de la culture pour les années 2021-2024

Couverture: Canyon du Raffenot. Photo Guy Decreuse

© 2021. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13B – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet: www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-908-9

Introduction

Ce livre est dans la continuité du précédent ouvrage de l'auteur consacré aux lacs et cours d'eau du département du Jura. Tous deux viennent s'ajouter à *Rivières romandes* (G. Künzi et C. Kraege) des Éditions Cabédita pour former un ensemble évoquant la quasi-totalité des eaux naturelles du massif jurassien.

Le sous-titre *À la source de leurs noms* indique que les trois ouvrages s'appliquent également à rechercher l'étymologie de ces noms.

L'ouvrage actuel inventorie les lacs et les 170 cours d'eau principaux du département du Doubs. Chacun d'eux est succinctement situé dans son environnement avant de faire l'objet d'une recherche sur l'origine possible de son nom.

Précisons que les ruisseaux d'une longueur inférieure à deux kilomètres ne sont pas traités, parce que, d'une part, beaucoup ne figurent pas dans les registres officiels et que, d'autre part, cela aurait sensiblement alourdi le contenu.

Dans un souci de modération du prix, les photos qui illustrent cet ouvrage ne peuvent malheureusement pas figurer en couleur. Certaines d'entre elles (les plus belles, incontestablement) m'ont été aimablement cédées par M. Guy Decreuse qui réside à Cléron. Passionné par la spéléologie, il sait saisir dans ses photographies la beauté des eaux vives et des paysages dans un environnement karstique. Les vues lui appartenant sont accompagnées de ses initiales (G. D.).

Pour conclure, j'invite les lecteurs à me faire part de toute remarque susceptible d'améliorer le contenu de ce livre.

Symboles et abréviations

<: «est issu de...»

>: «à l'origine de...»

*: 1) les termes suivis d'un astérisque sont commentés dans le lexique final

2) l'astérisque, placé devant un mot, signifie que la forme est seulement conjecturée

Aff. = affluent

Anc. fr. = ancien français

Bret. = breton

Celt. = celtique

Comm. = commune

Dép. = département

Dim. = diminutif

Env. = environ

Fr. = français

Gaul. = gaulois.

Germ. = germanique

Hyd. = hydronyme* (nom) ou hydronymique (adjectif)

IGN = Institut géographique national

INPN = Inventaire national du patrimoine naturel

Irl. = irlandais

Lat. = latin

M.A. = Moyen Âge

NL = nom de lieu (toponyme)

NP = nom propre

NR = nom de rivière (hydronyme)

RD = rive droite

RG = rive gauche

Ruiss. = ruisseau

SANDRE = Service interministériel d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau

Suff. = suffixe

Terr. = territoire

V. = vers

Généralités sur les noms des cours d'eau

Dans l'introduction du *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Albert Dauzat indique que les oronymes* et les hydronymes* sont les noms *qui comptent la plus grande proportion de racines préceltiques et qui plongent le plus loin dans la préhistoire linguistique de nos contrées*. Il ajoute que *les noms de rivières sont les toponymes les plus accrochés au sol, ceux qui sont le plus rebelles aux substitutions*, et il définit quatre grandes catégories de noms de rivières selon leur époque de formation : les noms préceltiques*, les noms celtiques, les noms latins, puis les formations romanes*, plus tardives. Il précise aussi que *les noms germaniques, qui se situent entre les deux derniers étages, ne touchent qu'une faible partie de la France, de l'Alsace à la Flandre*.

NOMS PRÉCELTIQUES

Les noms préceltiques remontent à une période antérieure à l'arrivée des Celtes sur notre territoire : les Gaulois ont repris certains mots de la langue parlée par les populations envahies, puis ceux-ci se sont transmis jusqu'à notre époque en passant par le latin et la langue romane du Moyen Âge. C'est par exemple le cas de la Loire, *Leiger* au II^e siècle av. J.-C., *Liger* au I^{er} siècle av. J.-C., le sens de ce nom restant inconnu. De même le nom de la Meuse, *Mosa* au I^{er} siècle avant notre ère. Parmi les noms préceltiques, les racines peuvent parfois être indo-européennes* ; ainsi, *ISARA, thème assez répandu en Europe paraît être en rapport avec le sanskrit **isirah**, « impétueux », et s'appliquer surtout à des

cours d'eau de montagne (Isère en France, Isar en Bavière, Iser en Bohême, Yser en Belgique).

NOMS CELTIQUES

Les Celtes ont quelquefois nommé eux-mêmes les cours d'eau de leur pays d'adoption. D'abord appelée *Arar* au I^{er} siècle av. J.-C. (appellatif reposant sur le doublement de la racine indo-européenne ***ar[a]**-, « eau »), la Saône prit dans le courant du I^{er} siècle le nom d'une source sacrée à Chalon-sur-Saône, *Souconna*, qui coexista pendant un temps avec le précédent pour le supplanter à partir du IV^e siècle et nous donner en fin de compte le nom actuel.

Certains noms d'origine gauloise reprennent le nom de l'eau, « **dubra** » : la Dourbie, la Dourbie, la Drobie, le Candoubre (« Eau Claire »). D'autres ont le sens générique de « cours d'eau, rivière », **renos/rinos** : le Rhin, le Rhins, le Rhoin.

Les Gaulois ont aussi nommé des cours d'eau à l'aide de qualificatifs : *Dubis* (« le Noir ») => le Doubs, *Tava* (« la Tranquille ») => la Thève, *Glana* (« la Pure ») => la Glane, **Vindina* (« la Blanche ») => la Vandène, la Bendine.

Ils ont également attribué aux cours d'eau des noms qui évoquent leur environnement : la Bièvre, le Beuvron, la Beuvronne, la Biberonne, de **bebros**, « castor » ; la Vesle (*Vidula*) et la Veauve (**Uidunna*), de **vidu**, « forêt » ; la Vaivre, la Voivre, le Vaur, la Vauvre, la Vèbre, de **vobera**, « qui coule en dessous » (**uo-berr-**), appliqué à des cours d'eau cachés sous la végétation, particulièrement dans les zones humides.

D'autres cours d'eau ont été divinisés tels la Dive, la Divette, la Divonne, « la Divine » (< **deva**, « déesse ») ; la Marne (*Matrona*, « Déesse mère », < **matra**, « mère »).

NOMS LATINS GALLO-ROMAINS

Nous ne connaissons pas de noms latins qui auraient été attribués à des rivières pendant la période gallo-romaine. Les cours d'eau étaient nommés depuis longtemps à l'arrivée des Romains ; de surcroît, ils ont surtout peuplé les villes et se trouvaient mal placés pour modifier les nomenclatures du terroir. Il semble qu'ils aient simplement aménagé les appellatifs locaux pour leur donner une consonance latine (*Renos* => *Rhenus*, le Rhin ; *Rhodanos* => *Rhodanus*, le Rhône).

NOMS ROMANS

De la langue romane, ancêtre du français, sont issus les noms des petits cours d'eau, formés principalement à partir de racines latines. Cependant, certains d'entre eux remontent à des mots gaulois assimilés par le latin. Le francique (voir le paragraphe suivant) a apporté aussi sa contribution.

Ces noms peuvent être composés à partir d'un terme générique :

- latin **aqua**, « eau » : Aigue/ègue et éve/ève (l'Aigue, l'Aiguet, l'Ève, l'Ével) ;
- latin **rivus**, « ruisseau » : Ru/rupt et rif/rieu/riot/riou (le Ru, le Rupt, le Rif d'Agnielles, le Rieufrais, le Riou Clar...) ;
- latin **flumen**, « fleuve, rivière, masse d'eau qui coule » (le Flon, le Flonzel, le Flumen, le Fion).

Certains appellatifs se réfèrent à la végétation : le Boscodon (bois < germ. **bosc**), l'Herbasse (< lat. **herba**), la Bouisse (buis < lat. **buxus**), la Tille (tilleul, lat. **tilia**), la Verne (aulne < gaul. **verna**) ; d'autres évoquent la nature du lit du cours d'eau : la Perrine, la Peyre, le Peyron, le Peyroux (pierre < lat. **peitra**), la Gravoise (gravier < gaul. **grava**).

Plus tard, durant le Moyen Âge, les noms de cours d'eau ont pu être rattachés à une terre cultivée : le Pralong = « pré long », ou aux moulins qui étaient actionnés : la Follaz [< moulin à foulon], la Meule, le Meulot.

NOMS GERMANIQUES

L'apport de racines germaniques dans les noms de cours d'eau reste modéré et cantonné aux régions nord et nord-est du pays.

– Le nom «Aa», porté par un fleuve côtier du Nord et par quelques cours d'eau de Belgique, dérive du germanique **aha**, évolution de **ahwa**, «eau».

– En Franche-Comté, on trouve le nom «vèze» se rapportant à de petits cours d'eau et proche de l'all. **Wiese**, «prairie» (<germ. ***wisa**, *idem*), lui-même sans doute dérivé de l'indo-européen ***ueis-**, «couler, noyer».

– À l'est, la finale «**-bach**», présente dans les noms de cours d'eau (Alte-Bach, Dörrenbach, Klabach, Robache...), est apparentée à la finale «**-bec**» des ruisseaux du Nord et de Normandie (Orbec, Robec, Houlbec). Toutes deux dérivent du germanique ***baki-**, «ruisseau», la seconde rappelant les incursions des Vikings dans notre pays.

REMOTIVATION DES NOMS DE COURS D'EAU

Quand l'oubli est tombé sur le sens d'un nom ancien de cours d'eau, celui-ci peut subir une transformation destinée à lui donner un sens nouveau dans la langue en usage (remotivation*). Citons quelques exemples :

– la Bibiche (Moselle) s'est vue affublée de cet appellatif affectueux bien éloigné de son nom ancien, *Biberse* au VIII^e siècle ;

– la Biberonne (Seine-et-Marne), affluent de la Beuvronne, a subi l'attraction du nom «biberon», mais ces deux noms de rivières correspondent à un même appellatif gaulois, ***Bebronna**, la «rivière aux Castors» ;

– le Cousin (Yonne, *Cosa* en 1147) appartient à une famille comprenant la Cosanne (Côte-d'Or, *Quosanne* en 1285), la Couzance (ancien nom de la Gizia, Jura, *Cosantia* au XII^e siècle), le Couze du massif Central, la Cozance (Ain, *Cosantia* en 1137), la Cuisance (Jura, *Cusantia* en 1135), le Cusancin (Doubs, *Cusantia*

en 1275). La base de tous ces noms est le prélatin **cosa** qui s'applique à des rivières sortant souvent d'une cavité rocheuse ; l'occitan **cusa**, «caverne», et le breton **kuzh**, «caché», permettent d'opter pour une origine celtique ;

– la Guirlande (Charente), ancienne *Guirande*, porte un nom issu du gaulois **equoranda**, «Juste limite». La rivière matérialisait la limite entre le territoire des Santons et celui des Lémovices, puis, plus tard, celle des diocèses de Saintes et d'Angoulême. L'Hirondelle du Cantal et de l'Aveyron a la même origine : *Aqua de Guirandela* en 1277 ;

– le nom de la Savoureuse (Territoire de Belfort) repose quant à lui sur la forme dialectale **Sevruse**, dérivée du latin **superior**. Il signifiait donc primitivement «rivière prenant sa source plus haut que les autres».

Des ruisseaux rayés des cartes

Aujourd'hui, sur le territoire national, les ruisseaux font l'objet de mesures particulières. Dans les documents des collectivités territoriales, on les évoque souvent dans le cadre d'opérations destinées à préserver (ou à restaurer) des zones humides ou bien encore à lutter contre la pollution ou les inondations.

Malgré cela, le constat que j'ai fait dans mon précédent ouvrage s'applique également aux petits cours d'eau du département du Doubs, car certains restent anonymes sur les cartes et ne sont pas référencés par les organismes gérant les eaux de surface. Dénués d'une existence officielle, ils sont alors en dehors du champ d'application des lois de protection de l'eau.

Un reportage diffusé dans le *journal de 20 heures* sur Antenne 2, en juillet 2019, évoquait le cas du département d'Indre-et-Loire où 3000 km de cours d'eaux sont effacés sur la carte hydrographique diffusée par la préfecture du département et perdent de ce fait toute protection relative aux règles d'épandage de produits phytosanitaires à proximité des cours d'eau. Dans ce reportage, un syndicaliste de la FNSEA locale estimait que, grâce à cela, environ 6000 ha de terres sont préservés pour la mise en culture et plus de 50 emplois sauvegardés.

ET DANS NOTRE RÉGION?

La cartographie des cours d'eau dans le département du Jura (mise à jour le 13/06/2019) distingue les « cours d'eau », représentés en bleu, et les « non cours d'eau », marqués en noir. Il est

précisé que *dans le Jura, les règles BCAE¹ s'appliquent uniquement aux cours d'eau permanents.*

La cartographie des cours d'eau dans le département du Doubs (mise à jour le 22/11/2019) mentionne quatre types d'écoulements :

- 1) ceux identifiés comme cours d'eau, marqués en bleu, sur lesquels s'applique la loi sur l'eau ;
- 2) en orange, ceux non expertisés, qui doivent être caractérisés ;
- 3) en jaune, ceux expertisés, ne présentant aucun critère relatif à l'identification d'un cours d'eau ;
- 4) en marron, ceux non identifiés comme cours d'eau.

À titre d'exemple, citons le Théverot qui, pour le SANDRE, n'a aucun affluent, alors que les cartes de l'IGN font apparaître six affluents anonymes (cinq en rive gauche et un en rive droite). Au XIX^e siècle, où ne prévalaient pas les règles actuelles, P. Laurens lui prêtait huit affluents : *le Beugnon, le ruisseau de Chez Cœur-d'Âne, le ruisseau du Charoppey, le ruisseau des Leschères, le ruisseau de la Selle et des Tournes, le ruisseau des Dreuves (ou bief du Four), le ruisseau de derrière le Châtelen et le ruisseau du Rozet.*

¹ BCAE = bonnes conditions agricoles et environnementales.

Table des matières

INTRODUCTION	7
SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS	8
GÉNÉRALITÉS SUR LES NOMS DE COURS D'EAU.....	9
Noms préceltiques.....	9
Noms celtiques.....	10
Noms latins gallo-romains.....	11
Noms romans.....	11
Noms germaniques.....	12
Remotivation des noms des cours d'eau.....	12
DES RUISSEAUX RAYÉS DES CARTES.....	14
Et dans notre région ?.....	14
DES INCERTITUDES DANS CERTAINS RÉFÉRENCEMENTS.....	16
Un relief karstique.....	17
LACS NATURELS DU DOUBS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.....	20
RIVIÈRES ET RUISSEAUX DU DOUBS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.....	31

COMMUNES DU DÉPARTEMENT TRAVERSÉES PAR LES COURS D'EAU PRINCIPAUX	213
LEXIQUE.....	218
BIBLIOGRAPHIE	222
TABLE DES MATIÈRES.....	226